

AFFAIRES GÉNÉRALES, UN SERVICE D'EXCEPTION AU QUOTIDIEN



P.14-15 MICRO-FOLIE INAUGURÉE !

**P.18-19 ALERTE SUR LE BUDGET DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

P.20 L'ESCAPADE – ESPACE AMITIÉ

LES ECHOS • Novembre 2022

3 • ÉDITO DU MAIRE

4 • DOSSIER DU MOIS

Affaires générales : une mobilisation de tous les instants

8 • RETOUR EN IMAGES

10 • VIE NOCÉENNE

10 Retour sur la Fête de la Rentrée

12 Sauvetage de tortues et concours Amours de bouchons

13 Salon des arts créatifs

14 Inauguration de la Micro-Folie

16 Retour sur les 130 ans de la Ville

17 Actualités vélo et arrivées au CMS

18 Alerte sur le budget des collectivités territoriales

20 L'Escapade – espace Amitié, le foyer fait peau neuve

21 Aide aux devoirs et Salon du livre et de la jeunesse

22 • ASSOCIATIONS

22 Pentathlon et Croches Toniques

23 • COMMERCES

23 Logibest

24 Miss Déco

25 La Mandarine

26 • CULTURE

26 Le cinéma La Fauvette

27 • AGENDA

27 Concours de nouvelles et journée littéraire

28 • TRAVAUX

29 • COURRIERS DES NOCÉENS

30 • JEUX ET ÉTAT CIVIL

31 • TRIBUNES POLITIQUES

Si vous ne recevez pas Les Echos dans votre boîte aux lettres, contactez-nous par mail : cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com

Photo de couverture : Equipe du service des Affaires générales : de gauche à droite : Nadège Pidery, Franck Marny, Véronique Raphenne, Laurent Bachmann, Gismonde Dall Angelo, Khady Beye, Ophélie Carton, Christine Prénom, Noémie Béguin, Ali Belghazi, Marine Arlotta



Toute la programmation du cinéma en ligne sur le site de la Ville.



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuynck

Collaboration:
A. Delacroix, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Auray,
A. Godet, B. Ledain-
Pichot, J. Renaud.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance,
123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC
à 10 700 exemplaires.



Suivez toutes nos actualités:

www.mairie-neuillyplaisance.com

[Neuilly-Plaisance Ville](#)

[ville_neuillyplaisance](#)



FAITES VOS COURSES SEREINEMENT GRÂCE AU SERVICE VOITURIER

RENDEZ-VOUS AU PARKING FACE À LA BIBLIOTHÈQUE DIMANCHE DE 9H À 13H

GRATUIT



« L'INCERTITUDE MARQUE NOTRE ÉPOQUE »

Cette phrase qui définit si bien notre monde actuel est pourtant vieille de 90 ans. En l'écrivant dans son livre, le Fil de l'épée, le général de Gaulle fit preuve, comme souvent, d'un esprit visionnaire.

Si plus que jamais nous ne savons pas de quoi demain sera fait, il y a pour les communes une certitude : elles vont devoir subir une période de fortes turbulences.

En effet, sur le plan budgétaire, elles subissent un redoutable effet de ciseau avec des dotations financières de l'Etat en baisse et des dépenses qui explosent en raison de l'inflation. À l'heure où j'écris ces lignes, du fait des dépenses imprévues, il manque à la ville de Neuilly-Plaisance 800 000 € pour boucler le budget 2022.

Fort heureusement, grâce à l'engagement des élus et au travail des services municipaux, des économies ont pu être trouvées. Vous en trouverez le détail pages 16 et 17. Par ailleurs, les réserves budgétaires patiemment constituées au fil du temps (et régulièrement vilipendées par l'opposition !) permettront de terminer l'année.

Pour l'an prochain, cela sera une toute autre affaire. En effet, les projections réalisées par le service des Finances indiquent qu'il faudra trouver 2,5 millions d'euros supplémentaires pour faire face au renchérissement des dépenses et pouvoir boucler le budget. Je rappelle à ce sujet qu'à la différence de l'Etat, les collectivités locales sont tenues de voter un budget en équilibre.

Toutes les pistes d'économies et de recettes sont actuellement explorées. Des décisions difficiles que je m'étais toujours refusé à envisager devront peut-être être prises.

J'ai cependant fixé une ligne directrice aux élus et services municipaux : préserver l'art de vivre et l'Exception nocéenne et faire l'impossible pour maintenir la qualité des services publics municipaux. Je me refuse en effet à devoir supprimer des services, fermer définitivement la piscine ou à ne plus pouvoir développer à l'avenir des projets innovants tels que la Micro-Folie.

Face à l'incertitude, je reste cependant confiant car grâce à sa gestion budgétaire saine, à ses élus mobilisés et à ses agents investis, notre Ville est mieux armée que nulle autre pour affronter l'avenir et ses défis.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK



AFFAIRES GÉNÉRALES : UNE MOBILISATION DE TOUS LES INSTANTS

Délégation de Martine Lamaurt, première adjointe, le service municipal des Affaires générales accompagne les Nocéens tout au long de leur vie et au plus proche de leur quotidien.

Ce dossier du mois vous présente la diversité des missions remplies par l'équipe expérimentée et polyvalente.



Le service des Affaires générales à votre service du lundi au samedi.



Martine Lamaurt
Première adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors.

« Le service des Affaires générales est la vitrine de la qualité du service public mis à la disposition des Nocéens. »

Une dizaine d'agents sont répartis en 4 pôles :

- **l'accueil**, qui oriente l'administré et lui apporte une réponse pertinente et précise.
- **l'état civil**
- **le service logement**
- **les appariteurs**



ACCUEIL : 2 AGENTS



300 APPELS PAR JOUR.



150 PERSONNES REÇUES PAR JOUR ET ORIENTÉES VERS LE BON SERVICE.



4680 TITRES D'IDENTITÉ À L'ANNÉE.



RÉSERVATIONS DE SALLES & DE VÉHICULES, TENUE DES REGISTRES DES DÉCISIONS MUNICIPALES.



ÉTAT CIVIL : 4 AGENTS



260 RECENSEMENTS CITOYENS.



120 ATTESTATIONS D'ACCUEIL DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER.



+ DE 3600 DEMANDES TRAITÉES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORTS PAR AN.



TRAITEMENT DE 250 NAISSANCES ET DE 160 DÉCÈS PAR AN.



TRAITEMENT ET ORGANISATION DE 80 MARIAGES ET 50 PACS PAR AN.



+ DE 3000 ACTES D'ÉTAT CIVIL DÉLIVRÉS.



27 DEMANDES DE CHANGEMENT DE PRÉNOM DEPUIS 2017.



300 DEMANDES PAR AN DE LIVRET DE FAMILLE OU DE MISE À JOUR.



20 DEMANDES DE RECTIFICATIONS ADMINISTRATIVES SUR LES ACTES D'ÉTAT CIVIL.



TENUE DE CÉRÉMONIES :
REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DE DIPLÔMES, CÉLÉBRATIONS DE NOCES DE PORCELAINES, D'OR OU DE DIAMANT, PARRAINAGE CIVIL.



ÉTABLISSEMENT DE CERTIFICATIONS CONFORMES DE DOCUMENTS DEMANDÉS PAR LES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES.



LÉGALISATION DE SIGNATURE.



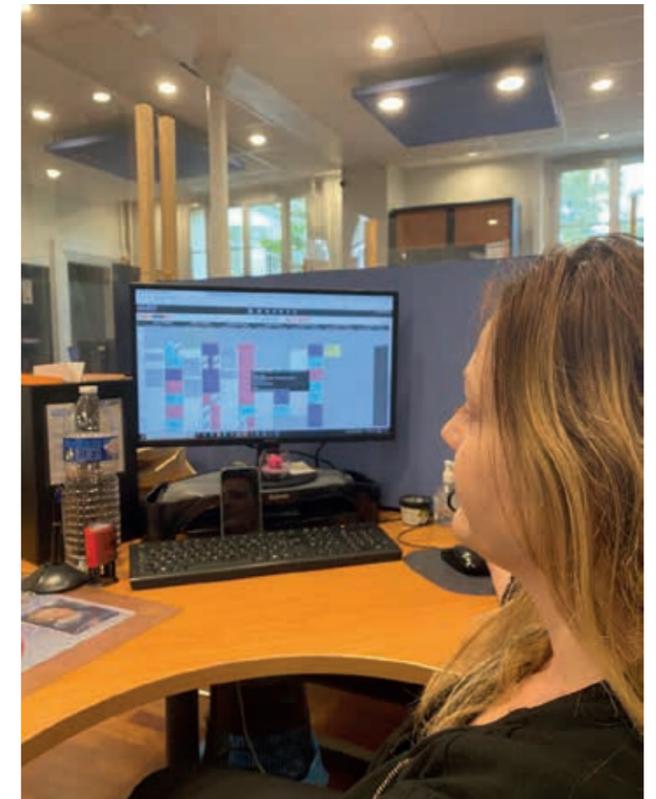
ATTRIBUTION DE CERTIFICATS DE VIE.



ORGANISATION DES ÉLECTIONS ET TENUE DES LISTES ÉLECTORALES.



CIMETIÈRE :
ACHAT / RENOUELEMENT DE CONCESSIONS.



Entre l'accueil des Nocéens, le traitement des demandes et le suivi des dossiers, les agents de l'état civil ont un emploi du temps bien chargé.

Établissement d'une pièce d'identité

Les demandes de titres d'identité sont croissantes et la capacité d'accueil de la mairie a été élargie au maximum. L'instruction des dossiers relève des services de l'Etat et plus précisément du Centre d'expertise et de ressources titres (CERT) de Melun qui gère dans l'ordre chronologique, les demandes émanant des départements de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne. Cet été, les délais d'instruction ont atteint une durée de 8 à 10 semaines.

À chaque étape de vie, son présent

À Neuilly-Plaisance, un livre de naissance est offert pour se souvenir des premières semaines de vie de son enfant. À 16 ans, lors du recensement militaire, chaque adolescent bénéficie du "Kit des 16 ans", qui liste les différents services et actions de la Ville pour les jeunes, et compte des places de cinéma et des entrées à la piscine municipale. Lors d'un mariage, le couple reçoit "la Boîte de Comm' du Mariage", jeu ludique qui fait parler et rire.



Changement de nom ou de prénom

Auparavant, une procédure en justice souvent longue et coûteuse était nécessaire.

Depuis le 17 février 2017, il suffit de s'adresser à la Mairie et de remplir un formulaire pour changer de prénom (article 60 du Code civil). L'usager doit justifier la légitimité de sa demande (changement de sexe, désir de francisation, préjudice lié à l'association nom/prénom...), qui nécessitera l'apport de "preuves". La procédure prend en général un mois.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne majeure pourra changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution ou adjonction, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Seuls les noms de filiation sont acceptés.

LE SERVICE LOGEMENT : 2 AGENTS



Michèle Choulet
conseillère municipale en charge
des Finances et du Logement est
particulièrement vigilante au bon suivi des
démarches logements des Nocéens.



**640 DEMANDES
DE LOGEMENTS SOCIAUX
EN 2021.**



**GESTION LOCATIVE DU
PATRIMOINE COMMUNAL :
ENVIRON 80 LOGEMENTS.**



**ASSURER LE LIEN ENTRE
LOCATAIRES ET BAILLEURS
SOCIAUX DE LA VILLE SUR
LES PROBLÉMATIQUES LIÉES
AUX TRAVAUX NOTAMMENT.**

Enfin les Affaires générales ont également la gestion :

- des archives de la Ville
- de la déclaration des meublés de tourisme
- des déclarations de ventes au déballage
- de la fourniture de consommables informatiques, de papiers, enveloppes et matériel de bureau pour l'ensemble des services de la Ville
- de l'instruction des demandes de débits de boissons
- des demandes d'attestation d'accueil
- du recensement citoyen
- du recensement de la population

UNE JOURNÉE AVEC UN APPARITEUR

Le métier d'appariteur exige une polyvalence et un investissement de tous les instants. 2 agents municipaux sont appariteurs. Découvrez leurs missions le temps d'une journée... rythmée !

MISSIONS PRINCIPALES

- affichage réglementaire (publications des bans par exemple) et de communication.
- dépôt et retrait du courrier de la Ville et de documents entre institutions
- distribution de courriers d'information aux riverains
- transport des agents et élus (réunions extérieures, visites de sites,...)
- logistique de certains événements organisés par la Ville (réunions, tenue des élections, conseils municipaux...)

LES NAVETTES

Ce service, dédié aux Nocéens, permet de se déplacer plus facilement en centre-ville pour faire ses courses ou se rendre à des rendez-vous médicaux. Il suffit d'appeler en Mairie la veille pour réserver un trajet intra-muros le lendemain. Les personnes à mobilité réduite peuvent réserver ce service à l'avance, les mercredis. Plus de 1000 trajets de navette sont effectués chaque année.

LES BOÎTES À LIRE

Cinq micro-bibliothèques sont implantées à Neuilly-Plaisance. Toutes les semaines l'appariteur fait l'inventaire des boîtes à lire et les alimente régulièrement.

LE CIMETIÈRE

L'appariteur vérifie la propreté du cimetière au niveau des allées ainsi que l'état des sépultures. Il signale aux services des espaces verts, les problématiques liées aux arbustes et aux plantes qui envahissent les sépultures et aux mauvaises herbes qui poussent dans les allées.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Un étranger (hors communauté européenne), souhaitant venir en France pour un séjour touristique de moins de 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. L'attestation d'accueil est établie par la personne qui le recevra à son domicile. En amont, chaque demande d'attestation est traitée par les agents de l'état-civil qui reçoivent la personne afin de vérifier si les documents demandés ont bien été fournis. L'appariteur finalise le dossier avec les données concernant le logement. Il se rend sur place pour faire un relevé et voir si les critères demandés sont respectés. Si l'hébergement remplit toutes les conditions susmentionnées, l'attestation sera délivrée.





27.08.2022 • COMMÉMORATION

Un hommage aux résistants tombés pour la libération de Neuilly-Plaisance, le 26 août 1944 s'est tenu au square Emile Zola en présence de Mme Lamaurt, première adjointe, d'élus de la Municipalité, d'anciens combattants et d'une délégation de sapeurs-pompiers de la caserne de Neuilly-sur-Marne.



28.08.2022 • CROISIÈRES

De mai à octobre, des croisières thématiques ont été proposées sur la Marne. 3 croisières (patrimoine, faune et flore et gourmandes) au départ de Neuilly-Plaisance ont affiché complet pour le plus grand plaisir des Nocéens.



31.08.2022 • RENCONTRE AVEC LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE

Christian Demuynck a rencontré Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne, dans le cadre du prolongement du métro de la ligne 1. L'occasion de rappeler la position ferme de la Ville : Oui au prolongement, non à la construction d'un centre de dépannage des trains sur la Zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau.



1.09.2022 • RENTRÉE DES CLASSES

Après deux mois de vacances, près de 2 000 petits écoliers ont repris le chemin de l'école, jeudi 1^{er} septembre.



9.09 ET 23.09.2022 • FORMATION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

À l'initiative de Mme Ponzio-Refatti, adjointe déléguée notamment aux Affaires Sociales et à la Solidarité et de Mme Yilmaz, conseillère municipale chargée de la Santé et des Droits des Femmes, la Ville a sollicité l'association Droits d'urgence pour une formation sur les violences conjugales auprès d'agents municipaux.



18.09.2022 • CONCERT DE CHANTS CORSES

150 spectateurs ont été saisis par l'émotion procurée par le talent de Jean-Paul Poletti et le chœur de Sartène dans l'église Saint-Henri.



21.09.2022 • AUTHENTIC TRAITEUR

En présence du Maire et d'une partie de l'équipe municipale, le commerce Authentic traiteur qui propose depuis juillet des plats traiteurs à base de produits frais, en libre service, accessible 7j/7 et 24h/24, a été inauguré place de la République.



25.09.2022 • COURSE AVRONNAISE

Plus de 1 000 tours de pistes ont été réalisés par les Nocéens au profit de l'AFM Téléthon, soit plus de 1 000 euros reversés.



28.09.2022 • ANIMATIONS À LA MCJ

Dans le quartier des Renouillères, la Ville et le réseau Batigère ont proposé aux familles des animations ludiques : atelier de réparation, atelier du bien-manger / bien-bouger, parcours rollers...



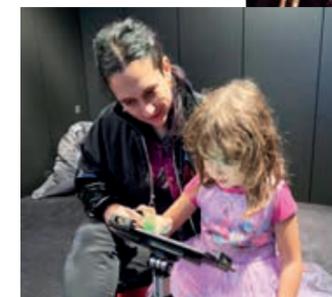
2.10. 2022 • 130 ANS DE LA VILLE

Randonnées du Mille-Pattes, jeu interactif, parcours en petit train et expositions, inauguration du GR 15 et de la table d'orientation, les Nocéens étaient au rendez-vous de l'anniversaire de Neuilly-Plaisance



3 AU 7.10.2022 • SEMAINE BLEUE

Visites gratuites de la Micro-Folie, randonnée... La 1^{ère} édition de la semaine bleue a fêté les seniors nocéens et les échanges intergénérationnels.



12 ET 15.10.2022 • MICRO-FOLIE

Double inauguration de la Micro-Folie, institutionnelle le 12 octobre puis en direction du grand public le 15 octobre. Le musée numérique rassemblant plus de 2 000 œuvres a été célébré par le maire **Christian Demuynck**, **Patrick Lapouze**, Sous-Préfet du Raincy, **Patrick Ollier**, Président de la Métropole du Grand Paris, **Didier Fusillier**, Président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette et d'**Antoine Mory**, Conseiller Culture auprès de la Première Ministre. 3 jours plus tard, le grand public accédait gratuitement aux différentes collections accompagné par l'équipe de la Micro-Folie



FÊTE DE LA RENTRÉE

Vous étiez plus de 5 000 à venir à la rencontre des services municipaux et des associations le samedi 3 septembre sur le parc des coteaux d'Avron. Retour en images d'une édition réussie.

Aux côtés des 50 associations, les services municipaux étaient de la partie en ce jour de fête. Le service Éducation, l'école de musique, les services Petite enfance et Enfance jeunesse, le CMASC, l'Escapade – Espace Amitié (anciennement le Foyer), la Micro-Folie, la bibliothèque, le cinéma La Fauvette ou encore le conseiller numérique, tous ont renseigné et proposé leurs différentes activités aux Nocéens. Près de 100 agents municipaux ont œuvré à la bonne tenue de la Fête de la Rentrée. À noter également, la présence d'un stand tenu par Grand Paris Grand Est qui était à la disposition des visiteurs pour évoquer la thématique des déchets et de leur gestion.

Le pain nocéen, issu du blé récolté sur la prairie du parc des coteaux, a été goûté et très apprécié ! En dégustation le matin, en vente durant la journée ou lors des ateliers proposés aux petits comme aux grands, l'opération « du blé au pain » a rencontré un vif succès.



La programmation scénique a été riche et diverse tout au long de la journée : démonstrations et initiations ont traduit l'engagement des associations à partager leur passion.

L'incontournable bœuf à la broche et son aligot ont ravi les papilles des Nocéens en fin de journée, en affichant complet dès 12h avec près de 500 parts vendues. Le concert du groupe Ambre 9 a fait danser le public nocéen jusqu'à 21h, heure de clôture de la fête.



Merci aux Nocéens d'avoir fait le plein d'activités, dans la bonne humeur.



Christian Demuyck et l'équipe municipale ont salué l'ensemble des associations présentes. Les échanges se sont poursuivis lors d'un déjeuner convivial.



SAUVETAGE DE TORTUES, SOYONS RESPONSABLES

En août, 2 tortues de Floride ont été abandonnées dans le bassin de la Mairie. La Ville s'est exceptionnellement démenée pour les sauver.

Les tortues de Floride constituent une espèce vorace, invasive et parfois porteuse de maladies. Elles sont donc une menace pour la faune, la flore et les tortues locales. **Abandonner illégalement des animaux est strictement interdit.** Pour les tortues de Floride, cela est passible de 2 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende, comme le stipule l'article 415-3 du code de l'environnement.

Il était impossible pour la Mairie de les laisser dans le bassin, que ce soit pour leur bien-être avec l'hiver qui se prépare ou celui des actuels occupants. La Ville a dû mobiliser des agents, payer les soins nécessaires et le transfert vers une structure adaptée. Ces mesures sont exceptionnelles, la Ville ne peut se substituer aux responsabilités des propriétaires peu soucieux de leurs animaux et de leur réglementation.



Les deux tortues retrouvées dans le bassin de l'hôtel de ville en août dernier

Le nouveau lieu de résidence des 2 tortues



Si vous souhaitez vous séparer de vos tortues de Floride, la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois peut les accueillir de mars à août en échange d'un don minimum de 50 euros, au profit de l'association REFUGE DES TORTUES ou de CARAPassion après prise de contact par mail à tortue@maisonpechenature.fr, en envoyant une photo de votre tortue, sa taille et son espèce. Aucune tortue ne sera prise sans rendez-vous. Pour toute autre tortue, contacter l'association CARAPassion par mail à philmas77@orange.fr ou au 0786988105 qui vous orientera vers la bonne structure.

BOUCHONS D'AMOUR, NOUVEAU DÉPART



Depuis 2007, la Municipalité est partenaire de l'association les Bouchons d'Amour renommée Amours de bouchons qui acquiert du matériel pour les personnes à mobilité réduite, afin d'améliorer leur autonomie. La 9^e édition du concours dans les écoles primaires de Neuilly-Plaisance est lancée.

Répartis dans les écoles maternelles et élémentaires, à la piscine municipale et dans la cour de la Mairie, les 14 collecteurs en forme de dauphin, permettent de récolter plusieurs tonnes

de bouchons par an! C'est ainsi que Neuilly-Plaisance s'est de nombreuses fois révélée être la commune la plus généreuse en Seine-Saint-Denis.

« Le succès de ces éditions montre, de nouveau, l'engagement des Nocéens, et principalement des écoliers, au service de cette noble cause. En 13 ans, grâce à la solidarité de villes comme la nôtre, l'association des bouchons d'amour a pu acheter plus de 3 millions d'euros de fauteuils roulants et les offrir à des personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, je félicite très chaleureusement les enfants, leurs parents et l'encadrement scolaire pour leur implication et leur générosité chaque année ».

Christian DEMUYNCK

Pour rappel, depuis le 2 avril 2018, seuls les bouchons de boissons sont acceptés.

Pour la huitième édition du concours en 2021-2022, c'est l'école E. Herriot qui a remporté la première place. Quelle école fera mieux pour cette 9^e édition? À vos bouchons!

LE SALON DES ARTS CRÉATIFS EST DE RETOUR

Après une 20^e édition réussie l'année dernière, le salon des arts créatifs et la trentaine d'artisans de talent sont fin prêts à vous accueillir les 19 et 20 novembre prochains. Une collaboration fructueuse et solidaire entre la Ville et le Lions Club Neuilly-Plaisance.

Plus de 30 artisans-créateurs prendront place le temps d'un week-end à la salle des Fêtes pour exposer leur savoir-faire et leurs productions et vous faire partager leur passion.

Maroquinerie, tissage, compositions florales, bijoux, broderie, poterie, mais aussi artisan chocolatier, tourneur sur bois... Il y en aura pour tous les goûts. De quoi satisfaire vos projets de loisirs ou créatifs et de préparer les cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Chaque année, la totalité des bénéfices générés lors du salon est reversée à une association. Cette année, c'est l'association des chiens guides d'aveugles en Île-de-France, situé à Coubert qui bénéficiera de cette généreuse action. L'école forme depuis 1975 des chiens à devenir guides d'aveugles et permet ainsi aux personnes malvoyantes ou en situation de cécité complète d'être actifs et autonomes.



Le salon des arts créatifs en novembre 2021



Stand de marqueterie et de peinture



À VOS AGENDAS :

19 et 20 novembre
10h - 12h30 / 14h - 18h30
Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch - Entrée libre



LA MICRO-FOLIE INAUGURÉE !

Après l'inauguration réussie de cette structure culturelle, accessible à tous et gratuite, les Echos vous rappellent toute la richesse de ce que propose la Micro-Folie.

De gauche à droite : Patrick Lapouze, Sous-Préfet du Raincy, Christian Demuynck Maire de Neuilly-Plaisance, Patrick Ollier Président de la Métropole du Grand Paris, Didier Fusillier, Président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, et Antoine Mory, Conseiller Culture auprès de la Première Ministre

La Municipalité est fière d'offrir aux Nocéens l'accès gratuit à un nouveau monde culturel : la Micro-Folie, située au sein de la bibliothèque municipale, en accès libre, les mardis et vendredis de 16h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Petits et grands y découvriront un musée numérique comptant 2000 œuvres d'art, une bibliothèque de livres d'art, et un espace de réalité virtuelle via 2 casques accessibles à partir de 13 ans.

Mercredi 12 octobre, le ruban de la Micro-Folie a été coupé par le maire **Christian Demuynck**, en présence de **Patrick Lapouze**, Sous-Préfet du Raincy, **Patrick Ollier**, Président de la Métropole du Grand Paris, **Didier Fusillier**, Président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette et **Antoine Mory**, Conseiller Culture auprès de la Première Ministre. **Serge Vallée** Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi, à la Jeunesse et à la Formation et **Catherine Hennechart** Conseillère municipale chargée de la Culture et du Conseil des Jeunes, également présents, ont été à l'initiative de l'évènement.

Un auditoire conquis et heureux d'assister à l'inauguration



Lors de cette inauguration, la culture a été mise à l'honneur. Didier Fusillier a affirmé que la Micro-Folie de Neuilly-Plaisance est « un bijou où l'on se sent bien. »

Le samedi 15 octobre les Nocéens ont pu découvrir différentes collections d'œuvres issues des musées et institutions culturelles accompagnés par l'équipe de la Micro-Folie.



De jeunes Nocéens déjà conquis par le lieu sont venus témoigner de toute la richesse de la Micro-Folie



La Micro-Folie propose parallèlement à son musée numérique un espace de réalité virtuelle Pour voyager en 3D, regarder un documentaire ou jouer en 3D, 2 casques de réalité virtuelle sont mis à votre disposition. (dès 13 ans seul ou à partir de 10 ans accompagné d'un adulte)



Le Musée numérique propose une série de collection d'œuvres comme par exemple la collection Nationale 1 qui donne à découvrir 250 chefs-d'œuvre issus de 8 institutions nationales : Château de Versailles • Centre Pompidou • Musée du Louvre • Musée National Picasso • Musée de Versailles • Centre Pompidou • Musée du Louvre • Musée National Picasso • Musée du Quai Branly Cité de la Musique - Philharmonie de Paris • Universcience • RMN - Grand Palais

NEUILLY-PLAISANCE A SOUFFLÉ SES 130 BOUGIES ! RETOUR EN IMAGES

Les Nocéens sont venus nombreux fêter les 130 ans de leur Ville, les 1^{er} et 2 octobre. Au programme : un week-end ludique et pédagogique avec des randonnées, des balades en petit train, des jeux et des expositions.

Voici un retour en images du bel anniversaire de la Ville!



Randonnées avec l'association du Mille-Pattes et inauguration du nouveau parcours du GR15



Un des 13 panneaux explicatifs des sites historiques de la Ville de l'exposition réalisée par l'association Mémoire vivante du Plateau d'Avron



Sous l'impulsion de **Madame Lamaurt**, première adjointe, inauguration de la table d'orientation par le Monsieur le Maire avec vue panoramique sur la Vallée de la Marne



Les Nocéens ont découvert une exposition sur les différents maires de Neuilly-Plaisance, réalisée par l'association Mémoire vivante du Plateau d'Avron

Le petit train transportant les Nocéens à travers les lieux historiques de Neuilly-Plaisance, le samedi sur le bas de la Ville et le dimanche sur le plateau



Retrouvez toutes les photos des 130 ans de Neuilly-Plaisance sur le site de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Petits et grands ont testé leurs connaissances patrimoniales via un quiz interactif « Qui sera le champion de Neuilly-Plaisance ? », imaginé par le Conseil des Aînés



PLACE AU VÉLO POUR TOUS



Les 300 places du parking

Chacun doit pouvoir circuler en toute tranquillité quel que soit son mode de déplacement. Les Echos vous présentent les avancées notables dans la place donnée au vélo à Neuilly-Plaisance.

La Ville a décidé récemment le passage à 30 km/h sur son territoire afin de permettre à tous, de circuler et de partager la voie entre voitures et cyclistes, dans le respect des règles et de tous.

À l'heure où de plus en plus de Franciliens délaissent leurs véhicules pour le vélo, Île-de-France Mobilités, la RATP et Altinnova ont modernisé et sécurisé l'espace parking vélo de la gare RER. Ouverte en 2001, cette consigne était un prototype de ce que la RATP souhaitait développer sur son réseau. Le 20 septembre dernier, **Pascal Butin**, Maire-adjoint aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement, représentait Monsieur le Maire pour l'inauguration de ce parking de 300 places. Pouvant accueillir tous types de vélos (mécanique, électrique ou cargo), il est sécurisé et accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7 pour les personnes disposant d'un abonnement en transports en commun annuel (Navigo,

Imagine'R et Senior). **Pascal Butin** était accompagné de **Philippe Berthier**, conseiller municipal délégué à l'Espace Public.

Et ce n'est pas tout! 2 projets «vélos» verront le jour lors du second trimestre 2023 :

- création de 76 places de parking vélos en arceaux le long de la consigne près de la gare ;
- installation de double racks sur la place Montgomery permettant 60 places vélos.

Plus largement, afin de développer la mobilité douce, Île-de-France Mobilités met en place une aide à l'achat pour différents types de vélos. La Ville vous accompagne pour être bien informés. En vous rendant sur le site <https://mesaidesvelo.fr/>, il suffit d'indiquer dans la barre de recherche « Neuilly-Plaisance » et le quotient familial pour obtenir le montant maximal des aides possibles par type de vélo souhaité. Jusqu'au **31 décembre 2022**, les vélos classiques non électriques et les vélos pliants sont aussi éligibles au bonus vélo. Les ménages les plus modestes et les personnes en situation de handicap bénéficient de plafonds plus élevés ainsi que d'une aide spécifique pour les vélos mécaniques non électriques.

NOUVELLES ARRIVÉES AU CMS

Une orthophoniste et un médecin généraliste ont intégré récemment le Centre Municipal de Santé, ouvert à tous et proposant une offre de soins assurée par une équipe de professionnels

Vous avez besoin de prendre rdv auprès d'un médecin du CMS ? Contactez le 01 43 00 12 74. 33 rue du Général Leclerc

M. EKEN, médecin généraliste est présent le lundi de 9h à 12h30

Mme TOTH, orthophoniste, est présente les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30



DES ÉCONOMIES INDISPENSABLES POUR FAIRE FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX

Dans la conjoncture actuelle, la Ville doit faire face à l'augmentation sans précédent du coût des fluides (électricité, gaz, fioul, ...) mais sans pour autant bénéficier du bouclier tarifaire réservé aux seuls particuliers.

Face aux protestations des maires à travers toute la France, le Gouvernement s'est finalement résolu à mettre en place des aides. Cependant, Neuilly-Plaisance n'est pas éligible à ces aides car, selon les critères mis en place, ... elle est trop bien gérée !

En effet, seules celles ayant une situation financière dégradée attestée par la diminution de leur capacité d'autofinancement pourront bénéficier du dispositif prévu par l'État. Ce n'est « malheureusement » pas le cas de Neuilly-Plaisance.

La Ville devra donc assumer seule les dépassements budgétaires liés à l'inflation et à ses multiples conséquences. Ceux-ci s'élèvent à 800 000€ pour l'année 2022.

Face à l'importance de cette somme, il a fallu, dans l'urgence, trouver des économies pour pouvoir terminer l'année 2022. Élus et services municipaux se sont retroussé les manches, ont sorti leurs calechettes et ont formulé plusieurs propositions. Certaines, trop pénalisantes pour les Nocéens, ont été purement et simplement écartées. Les mesures suivantes ont été retenues :

PAS D'ILLUMINATIONS DE NOËL DANS LES RUES, SEULES DES DÉCORATIONS NON LUMINEUSES SERONT INSTALLÉES.

MISE EN CHAUFFE RETARDÉE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (RETOUR DES VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT).

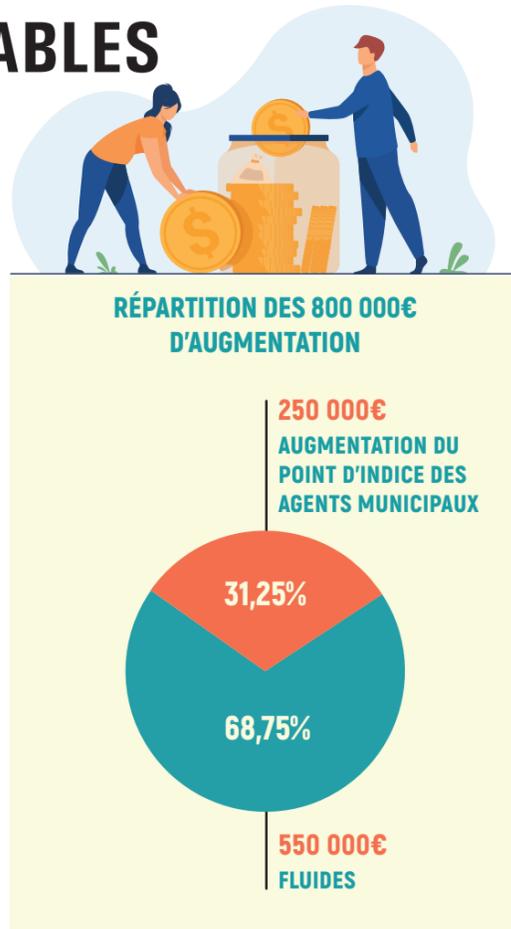
ANNULATION DES VŒUX DU MAIRE.

RÉGULATION DES TEMPÉRATURES :
 19° DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX & ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
 20° DANS LES ÉCOLES MATERNELLES
 21° DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES
 14° DANS LES GYMNASES.

GEL DES POSTES VACANTS POUR 3 MOIS.

EXPÉRIMENTATION DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 1H00 & 5H00.

RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS DES VÉHICULES MUNICIPAUX.



Parallèlement à ces mesures, la Ville poursuivra le programme d'économies d'énergies entamé il y a 2 ans et qui prévoit les mesures suivantes :

- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.**
- INSTALLATION DE MINUTEURS DANS LES PARTIES COMMUNES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.**
- CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LED.**
- CONVERSION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE À L'ÉLECTRIQUE.**



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT

- je baisse LES POUVOIRS DES MAIRES**
- j'éteins LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES**
- je décale LES IMPÔTS LOCAUX VERS L'ÉTAT**

À NEUILLY-PLAISANCE, LA NOTE EST SALÉE

2022	+ 800 000 euros
2023	+ 2,5 millions d'euros

COMMUNES EN DANGER !

En matière énergétique, fort heureusement la Ville adhère à des syndicats intercommunaux qui jouent le rôle de centrale d'achat limitant ainsi l'augmentation du prix des fluides en 2023. Celle-ci sera tout de même de **2,5 millions d'euros**. Les villes qui ne sont pas adhérentes à ces syndicats devront faire face à des augmentations bien plus conséquentes pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros pour des villes avoisinantes.

Bien évidemment, ce surcoût conséquent devra être financé par de nouvelles économies. Serons-nous contraints de fermer la piscine ? de supprimer des services à la population ?

Tout ceci couplé aux transferts de compétences vers les Établissements Publics Territoriaux marque le **désintérêt de l'État pour nos communes** et pourrait à terme préfigurer une mise à mort des villes.

Si aucune mesure n'est prise par l'État, des décisions impactantes pour les Nocéens devront être prises. Cependant, **Christian Demuyneck et l'équipe municipale se battent jusqu'au bout pour préserver la qualité des services à la population qui font l'âme de notre ville.**

LE FOYER DE L'AMITIÉ - L'ESCAPADE DEVIENT L'ESCAPADE - ESPACE AMITIÉ

Le Foyer de l'amitié-L'Escapade fait peau neuve et change de nom ! Il s'appelle dorénavant l'Escapade-Espace Amitié. L'occasion de (re)découvrir le programme d'activités riche et varié proposé à plus de 300 adhérents.

À chaque trimestre son programme de sorties, voyages et activités à l'Escapade-Espace Amitié ! Tout est fait pour combler les adhérents qui ont le choix :

- **Participer à des sorties**, des voyages ou des visites guidées : c'est l'Escapade !
- **S'inscrire à des activités sportives**, comme le tennis de table ou la danse de salon par exemple
- **Profiter des activités récréatives sur place**, comme les belles fêtes d'anniversaire, une fois par mois, en présence de **Madame Lamaurt**, première adjointe.

Pour Corinne Kourbatoff, directrice de l'Escapade-Espace Amitié et du CMASC : « les adhérents n'ont qu'à choisir la sortie souhaitée et on s'occupe de tout ! Les sorties sont à prix coûtant, un autocar municipal est mis à disposition de nos adhérents, et tout est très bien encadré. »

Rien que pour le mois de septembre, des belles « escapades » ont ravi les participants :

- **Le 10 septembre**, découverte de la côte d'Albâtre avec la visite du magnifique jardin botanique Shamrock, suivie de l'inauguration du festival de cerfs-volants à Dieppe.
- **Le 29 septembre**, visite de la maison Caillebotte à Yerres, guidée par une conférencière de talent, puis balade dans le superbe potager de la demeure.

Le 19 novembre prochain, L'Escapade-Espace Amitié emmène ses adhérents en Sologne, avec la visite gourmande de la chocolaterie de Max Vauché, artisan, maître chocolatier mais aussi « sculpteur » d'œuvres en chocolat. Le tout suivi d'un déjeuner et de la visite guidée du ravissant château de Cheverny.

Enfin, ce sont des visites historiques qui attendent les adhérents le 10 décembre prochain : celle du palais des beaux-arts à Lille ainsi que la maison natale du célèbre Charles de Gaulle.



La Ville a créé en 2009 le Conseil des Aînés. Celui-ci favorise, sous l'impulsion de **Madame Lamaurt**, la participation des Seniors à la démocratie locale et leur permet de transmettre leur expérience et d'impulser des projets intergénérationnels, comme la lecture de contes dans les écoles maternelles notamment.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville ou directement à l'Escapade-Espace Amitié 12 rue du Général de Gaulle Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30. 01 43 00 67 28



Sortie du 10 septembre à Dieppe, pour le festival international de cerfs-volants.



Anniversaires des natifs du mois de septembre, le vendredi 30 septembre.



Balade en voitures anciennes organisée par M. Lemoine lors de la Semaine bleue, étonnant petits et grands nocéens.

Pour participer, il faut être adhérent à L'Escapade. L'adhésion annuelle de 20 € pour un Nocéen donne accès au programme de sorties, aux fêtes d'anniversaire, aux concours de jeux de cartes... Sont également proposés, avec supplément, des cours d'aquagym, de danse, de gym...

AIDE AUX DEVOIRS

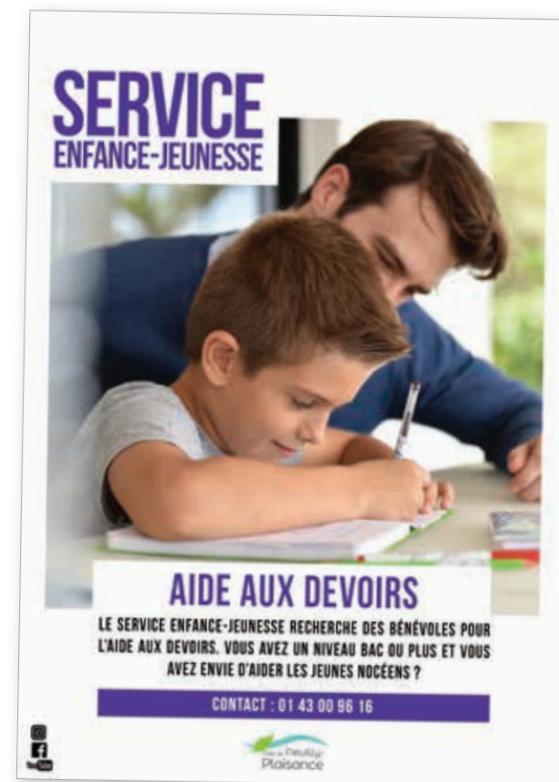
La ville de Neuilly-Plaisance recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Vous êtes retraités ou en poste ? Vous avez le baccalauréat et envie de donner un peu de votre temps à ceux qui en ont besoin ?

Les créneaux dédiés sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires) de 15h45 à 17h30 pour les écoles élémentaires et de 17h30 à 18h30 pour les collèges.

Une attestation de responsabilité civile et une copie de votre CNI vous seront demandées.

Contact : 01 43 00 96 16



La ville de Neuilly-Plaisance a le plaisir de vous offrir 1 place gratuite au salon du livre et de la presse jeunesse



Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Les Échos ont le plaisir vous offrir cette entrée gratuite*

mercredi 30 novembre
...lundi 5 décembre
2022



à Montreuil, dans toute la France et à la télé!

slpplus.fr

#inseinesaintdenis

* Valable pour 1 visite / 1 personne. Cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel: Portes A et B, sans passer par les caisses. Toute sortie est définitive.

Espace Paris-Est-Montreuil 128, rue de Paris à Montreuil



Salon du Livre et de la Presse jeunesse en Seine-Saint-Denis



SLPJ930002

SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS

www.seine-saint-denis.fr

seine-saint-denis LE DEPARTEMENT

© Belleville 2022 avec Thomas Boas - Ne peut être vendu / ne pas jeter sur la voie publique.



LES ACTUS DE NPS PENTATHLON

Comme tous les clubs sportifs, le NPS Pentathlon moderne a préparé sa rentrée, tout en s'investissant dans le projet Paris 2024.

Le pentathlon moderne est une discipline olympique depuis 1912. Ce dernier réunit la natation, l'escrime, l'équitation, le tir au pistolet et la course à pied. La section Pentathlon Moderne propose, à partir de 6 ans (*filles et garçons*) du tir au pistolet laser à 5 mètres ou 10 mètres, de la course, de la natation, le mercredi après-midi et en compétition.

Le NPS Pentathlon s'implique dans le projet Paris 2024 et les Jeux Olympiques et Paralympiques. Début septembre, la section a participé à une animation laser run à la Maison du projet de la

SOLIDEO au village olympique. La section était présente lors de la journée olympique du 26 juin dernier auprès de la fédération de Pentathlon Moderne. Toujours en juin, Mohamed Mtir, athlète adhérent du club monte sur le podium lors des championnats de France de triathlon à Perpignan, et de Laser run à St Malo.

Enfin, les athlètes de la section ont participé aux championnats du monde de laser run à Lisbonne.

Contact :
Nathalie Detournay, présidente

L'équipe aux championnats de Saint-Malo



Animation de la section NPS Pentathlon sur le village olympique en septembre dernier



Retrouvez le club au stade municipal sur la piste d'athlétisme, les mercredis, à partir de 17h30.
Contact :
npspenta@gmail.com

LES CROCHES TONIQUES DONNENT DE LA VOIX

En mai dernier, une nouvelle association nocéenne a vu le jour : « Les Croches Toniques ».

L'association regroupe un ensemble de choristes, quel que soit leur niveau, réunis pour le plaisir de chanter un répertoire musical varié (sacré/profane, classique/contemporain). Présente lors de la fête de Rentrée le 3 septembre dernier,

l'association a pu rencontrer le public nocéen et accueillir les nouvelles recrues.

Les répétitions ont lieu les mercredis (hors vacances scolaires) de septembre à juin de 19h30 à 21h30 au 41 avenue des Fauvettes.



Contact : **Pascale LE DU, présidente**
06 83 21 27 29 / 06 81 95 38 55
pascalchristianledu@orange.fr



L'AGENCE CENTURY 21 DEVIENT L'AGENCE LOGIBEST

L'agence Century 21 installée depuis 2009, place Jean Mermoz change d'enseigne. Sébastien Bours, passionné par son métier et directeur de l'agence nous dit tout de cette évolution et de sa création : le réseau LogiBest.

Après une décennie de loyaux services auprès de Century 21 et de nombreux changements dans le secteur immobilier, Sébastien Bours a décidé il y a quelques mois de créer un nouveau réseau d'agences immobilières à l'échelle nationale. Ce réseau hybride, c'est-à-dire composé à la fois d'indépendants mandataires et de commerçants, répond à 3 enjeux : réconcilier les deux statuts, placer le client au centre des échanges et privilégier la qualité à la quantité.

L'agence LogiBest est ainsi à la fois le siège du réseau mais également la première agence. Elle propose aussi bien l'achat et la vente de biens immobiliers que la location et la gestion locative. Cette dernière prestation, Monsieur Bours en est fier puisqu'il mentionne n'avoir aucune garantie d'impayés engagée à ce jour sur

un portefeuille de 350 lots et que l'agence détient une note de 4.8/5 sur 130 avis clients.

Jeune quarantenaire, Sébastien BOURS a vécu 6 ans à Neuilly-Plaisance près du centre-ville. Originaire de Gagny, il a été immédiatement séduit par l'esprit village et la bienveillance des Nocéens.

À Neuilly-Plaisance, 60% des biens concernés sont des pavillons contre 40% d'appartements. D'ailleurs, le secteur nocéen de l'immobilier est très porteur, même si le marché se tend ces derniers temps en raison de la hausse des taux (de 1.3% à 2%). L'immobilier est un secteur en évolution permanente. Dès l'automne de nouvelles mesures seront mises en place comme la possibilité de prêt immobilier sur 30 ans sous certaines conditions. Nouveau concept,

l'agence LogiBest a développé un partenariat permettant aux biens en vente d'être promus dans le cadre de l'émission « Proprio à tous prix » sur la chaîne TMC.

LOGIBEST
73, avenue du Maréchal Foch
01 49 44 63 30



MISS DECO

L'ouverture d'un nouveau commerce à Neuilly-Plaisance est toujours une fête. Les Echos vous présentent Amanda et sa passion pour la décoration.

Après l'obtention de son baccalauréat professionnel commerce-vente et forte de ses 18 ans, Amanda Moreno se lance dans l'entrepreneuriat. Après plusieurs stages au sein d'un commerce nocéen, sa soif de se lancer à son tour s'est vue renforcée. Amanda s'est alors appuyée sur sa passion pour la décoration. « La décoration est pour moi un élément essentiel du bien-être chez soi » dit-elle.

En effet, la fibre commerciale est une histoire de famille. Les deux agences immobilières du père d'Amanda, M. Moreno, implantées à Neuilly-Plaisance depuis plus de 22 ans constituent une référence et un gage de qualité. « J'ai de la chance d'avoir des proches qui ont cette expérience commerciale et la relation client chevillée au corps. C'est une forme d'héritage, un lien fort qui nous lie. Leur aide pour la création de ma boutique m'a été très précieuse ».

Enfin, implanter sa boutique à Neuilly-Plaisance a tout son sens pour Amanda. « J'aime l'esprit qui s'y dégage et la dynamique existante au travers des animations, des infrastructures et des commerces. J'espère à mon tour contribuer à cet élan et ainsi répondre au mieux aux attentes des Nocéens et Nocéennes ! Le cadre de vie est agréable pour ceux qui y sont installés depuis de nombreuses années ou pour les nouveaux habitants. »

38 avenue du Maréchal Foch
Miss Déco vous accueille :
 - du mardi au vendredi
 de 10h à 13h et de 14h30 à 19h
 - le samedi de 10h30 à 19h
 - le dimanche de 10h à 13h

Des objets déco à des prix accessibles
 à tous pour renouveler son intérieur



La devanture élégante de la boutique



De quoi donner du peps et de la modernité à votre salon



LA MANDARINE, UN PRIMEUR D'EXCEPTION

Ouvert depuis 2013, le magasin La Mandarine est situé au cœur du centre-ville de Neuilly-Plaisance. Bienvenue chez La Mandarine : primeur et épicerie fine où l'on privilégie la qualité à la quantité...

Il y a presque 10 ans que Monsieur Amghar et sa femme ont eu l'idée de s'installer à Neuilly-Plaisance pour ouvrir la boutique La Mandarine. Il n'y avait alors pas de commerce comme celui-ci au centre-ville, et l'art de vivre nocéen les a séduits.

Après avoir travaillé des années dans la profession, à Rungis ou en boutique, Monsieur Amghar décide de se mettre à son compte. C'est avec le sourire et un accueil chaleureux qu'il reçoit les clients dans son magasin.

Pour remplir les étagères de l'épicerie fine, tout est sélectionné avec soin : « on goûte tout, on teste, on n'achète rien au hasard », confie-t-il.

Il ajoute : « Ce qui nous différencie, c'est que tout ici est de catégorie 1, de l'échalote à la pomme, en passant par le raisin. »

La sélection des meilleurs produits de saison du marché de Rungis se retrouve sur les étals du primeur.

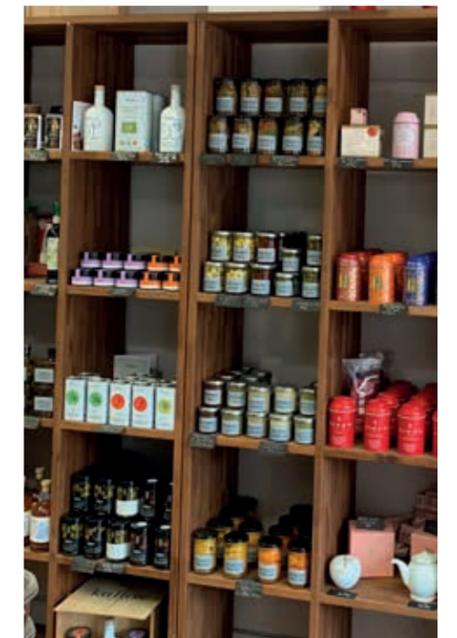
Une bonne partie des clients est restée fidèle, malgré la pandémie. Un gros noyau de clients, pour la plupart Nocéens, vient pour se faire plaisir ou pour recevoir.



Olives et dattes fraîches à l'entrée de la boutique



Fruits frais et jus détox



Les appétissants produits dédiés à l'épicerie fine.

Le magasin La Mandarine est ouvert
 du mardi au vendredi de 9h à 13h
 et de 15h à 19h30
Le samedi de 8h30 à 19h30 sans coupure
Fermé le dimanche
29 avenue du Maréchal Foch

DU NOUVEAU AU CINÉMA LA FAUVETTE

Tarifs repensés et diversité des animations proposées, le cinéma se renouvelle sans cesse au plus près des attentes des Nocéens.

Des tarifs judicieux

Inchangé depuis 2002, le tarif pour une séance au cinéma est passé depuis juillet de 5.50 à 6€. Les spectateurs de - de 18 ans, de + de 65 ans et les étudiants bénéficient du tarif de 4.50€, lors des séances du lundi à 18h/19h. Et la nouveauté de la rentrée s'appelle la carte annuelle Passion : valable pour 10 entrées au prix de 40€, non nominative et utilisable à toutes les séances. Pour rappel, la carte Classique propose 5 places pour 21€, valable 3 mois et rechargeable. Enfin, si vous en bénéficiez, le cinéma accepte les chèques Ikaria et le Pass Culture.

Un nouvel équipement

Dans la salle de 123 places, climatisée et accessible aux personnes à mobilité réduite, de nouvelles enceintes ont été installées à la mi-septembre et permettent de profiter pleinement du son 7.1.



Des journées thématiques

comme par exemple le Festival Frayeur sur la Ville le 5 novembre prochain !

Des animations

En plus d'une programmation dès 3 ans, 7 jours/7, qui s'adresse à tous, le cinéma propose plusieurs rendez-vous :

Séances de Légende : ce rendez-vous mensuel d'octobre à juin propose de (re)découvrir des films de patrimoine ou culte. Ils

sont présentés par l'équipe du cinéma ou un intervenant ; une discussion avec la salle termine la séance conviviale et instructive.

Les Ciné-goûters : 1 fois par mois (hors vacances scolaires) **en plus de la diffusion d'un film adapté au jeune public, un goûter** est distribué aux enfants suivi d'une **activité sous forme d'atelier.**

Le Coup de cœur surprise : Un mardi par mois, assistez à une **avant-première « à l'aveugle »** sélectionnée par l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai. Ce rdv permet de découvrir un film avant sa sortie officielle 1 à 2 mois plus tard.

Ciné-ma différence change de nom pour CinéRelax :

Sous l'impulsion de Mme PONCHARD conseillère municipale, les 1^{ers} samedis du mois (hors vacances scolaires), ces séances permettent d'offrir aux spectateurs en situation de handicap l'occasion d'assister à une projection ouverte à tous. L'accueil et la séance sont encadrés par des bénévoles. Un tarif préférentiel de 3€ est appliqué.

En plus des sous-titres pour les malentendants que le cinéma propose sur demande, il est possible aux personnes souffrant de problèmes d'audition ou de vue de demander un casque à l'accueil du cinéma selon les films qui en bénéficient.

LIVRE DU MOIS



Titre : HMS Beagle, aux origines de Darwin
Auteur : Fabien Grolleau et Jérémie Royer
Édition : Dargaud

Bande-dessinée. Avec des coloris et un trait de crayon très doux, cette bande-dessinée retrace un voyage de 5 ans entrepris par Darwin jeune (23 ans) inexpérimenté et avide de découvertes. Le jeune scientifique n'a certes pas le pied marin mais bien l'âme d'un explorateur. Passionné par tout ce qui l'entoure, des insectes aux ossements fossilisés, en passant par les peuples de tribus lointaines, Darwin collecte, recueille, étiquette et compulse ses trouvailles au fil de l'eau. Le grand navire royal essuie de sacrées tempêtes au cours de ses pérégrinations, ballotté par des flots souvent démontés, Darwin s'accroche et poursuit son travail vaille-que-vaille. Un vrai plaisir de lecture : des dessins pour les yeux, un propos intelligent et sensible pour l'esprit. Cette BD historique et romancée réglera petits et grands. À découvrir cet automne à la bibliothèque.

Accessibilité

21 avenue Daniel Perdrigé
Stationnement gratuit, sur le parking à proximité de l'école E. Herriot pour la séance de 20h45, et le premier samedi de chaque mois à 13h30 pour la séance de CinéRelax.

SOIRÉE SUPER-HÉROS



Venez déguisé et enflammez la piste de danse pour une soirée ambiancée par un DJ. Tout déguisement de super-héros sera récompensé d'une boisson gratuite.

La Ville vous offre le parking et le vestiaire. Mais ce n'est pas tout : la garderie est gratuite pour les enfants de 3 mois à 12 ans, en réservant sur le site de la Ville. Un buffet sur place vous permettra de vous restaurer. Réservez vos places sur le site de la Ville.

Samedi 26 novembre de 19h à 2h du matin à la salle des Fêtes
15 euros en prévente sur le site de la Ville jusqu'au vendredi 25 novembre à 17h
25 euros sur place



JOURNÉE LITTÉRAIRE

Participez à la 11^{ème} édition de l'incontournable concours de dictées !

L'événement met au défi les amoureux de grammaire et d'orthographe. Objectif : SANS fautes ! La promesse d'un moment convivial et ludique, pour apprendre tout en s'amusant.

Comme pour chaque édition, à chacun sa dictée : dictée pour les élèves de CM1/CM2, dictée pour les élèves de 6^{ème}/5^{ème}, dictée pour les élèves de 4^{ème}/3^{ème} et enfin la dictée intergénérationnelle.

Inscriptions et informations du 7 au 30 novembre sur le site de la Ville, à la bibliothèque municipale et à L'Escapade - espace Amitié

Samedi 3 décembre, dès 14h, à la salle des Fêtes



POINT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du plan Marne propre lancé à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, la Ville est depuis le début de l'année le théâtre de nombreux chantiers d'assainissement réalisés pour le compte du Territoire - Grand Paris Grand Est et de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du département.

Ces dernières semaines, ces travaux se déroulaient avenue de Rosny et avenue Georges Clemenceau.

Avenue de Rosny, le chantier a débuté cet été, par le tronçon compris entre l'avenue des Fauvettes et l'avenue Aristide Briand. Actuellement, les travaux sont en cours sur le tronçon compris entre l'avenue Aristide Briand et l'avenue des Ramiers et devraient se terminer le 12 novembre. Ils se poursuivront sur le tronçon compris entre l'avenue des Ramiers et l'avenue de l'Est du 16 novembre au 9 janvier 2023 et s'achèveront par le tronçon compris entre l'avenue de l'Est et l'avenue Louise du 10 janvier au 21 mars 2023.

Pour ce qui est de l'avenue Georges Clemenceau, les travaux ont débuté le 12 septembre. Débutés au carrefour avec la rue Gabriel Péri, ils remonteront jusqu'à la rue du Coteau des Vignes et se termineront en avril 2023.

Pour mémoire, dans ces deux avenues, les travaux consistent en la réalisation d'un réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales et des différents branchements nécessaires à la mise en conformité intérieure des propriétés. Le stationnement ainsi que la circulation des véhicules sont interdits en fonction de l'avancement des travaux et selon les besoins liés au chantier.

En octobre, deux nouveaux chantiers d'assainissement ont démarré :

- Danielle Casanova, partie comprise entre la rue du Docteur Roux et la rue Pasteur, du 17 octobre au 23 décembre 2022.
- Jean Jaurès, partie comprise entre la rue Emile Cossonneau et l'avenue Victor Hugo, du 24 octobre 2022 au 27 janvier 2023,

D'autres travaux sont prévus par le Territoire Grand Paris Grand Est au cours l'année 2023 dans les secteurs du plateau d'Avron, du centre-ville et la Maltournée. Leur planification précise n'est pas encore connue à ce jour.

Pour plus d'informations sur l'avancée des travaux ou sur les différentes déviations mises en place, nous vous invitons à consulter le site de la Ville régulièrement mis à jour.

Pascal Butin, maire adjoint délégué notamment aux Travaux et **Philippe Berthier** conseiller municipal délégué à l'Espace public et les services municipaux veillent au bon déroulement des travaux.



“
La Ville envisage-t-elle l'implantation de stations Vélib' ?

La Ville avait en son temps adhéré au service Autolib' et de la même manière, il a été envisagé d'adhérer au service Vélib'.

Néanmoins, soucieux de proposer un service performant aux Nocéens cette option n'a, pour le moment, pas été retenue.

En effet, la qualité des prestations de la société Smovengo qui gère la flotte de vélos laisse sérieusement à désirer comme s'en font régulièrement écho les médias ainsi que les usagers sur les réseaux sociaux : disponibilité des vélos insuffisante aux stations, pourcentage de vélos défectueux trop élevé, assistance électrique qui ne fonctionne pas pour les vélos dotés de cette fonctionnalité, stations vides aux heures de pointe, vélos difficiles à décrocher de leur support...

Le fonctionnement du service est si peu satisfaisant que le Syndicat Autolib'-Vélib' Métropole qui réunit la ville de Paris et les communes utilisatrices du Vélib', excédé par ces dysfonctionnements, a décidé en mai dernier d'infliger une pénalité financière de 2,1 millions d'euros à Smovengo. De plus, ce syndicat a également diligenté un audit qui sera rendu début 2023 afin de remédier aux problèmes rencontrés.

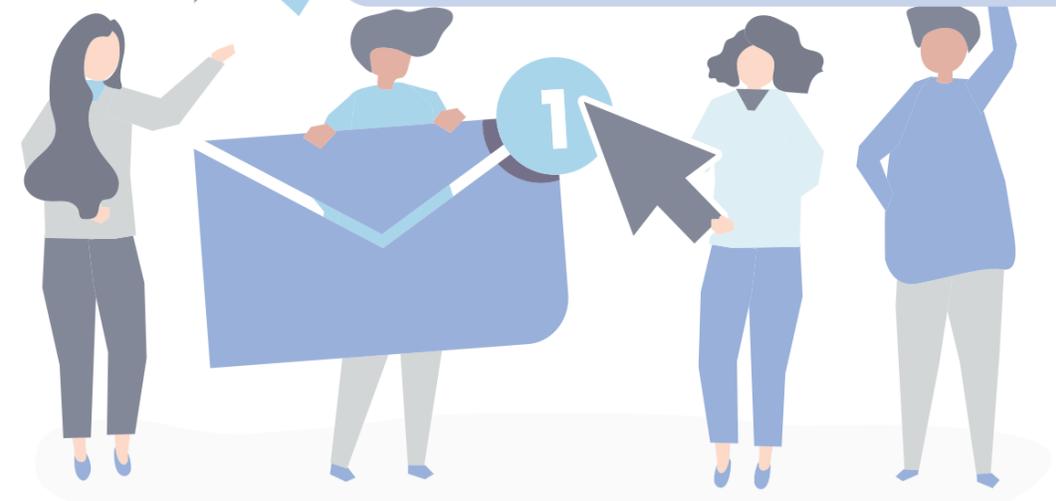
En revanche, le service de location avec entretien inclus Véligo mis en place par la région Île-de-France fonctionne de manière beaucoup plus satisfaisante et constitue une alternative intéressante au Vélib'.

“
Eu égard à toutes les nouvelles constructions qui se multiplient ici et là sur la commune, la Ville va-t-elle construire de nouvelles écoles ?

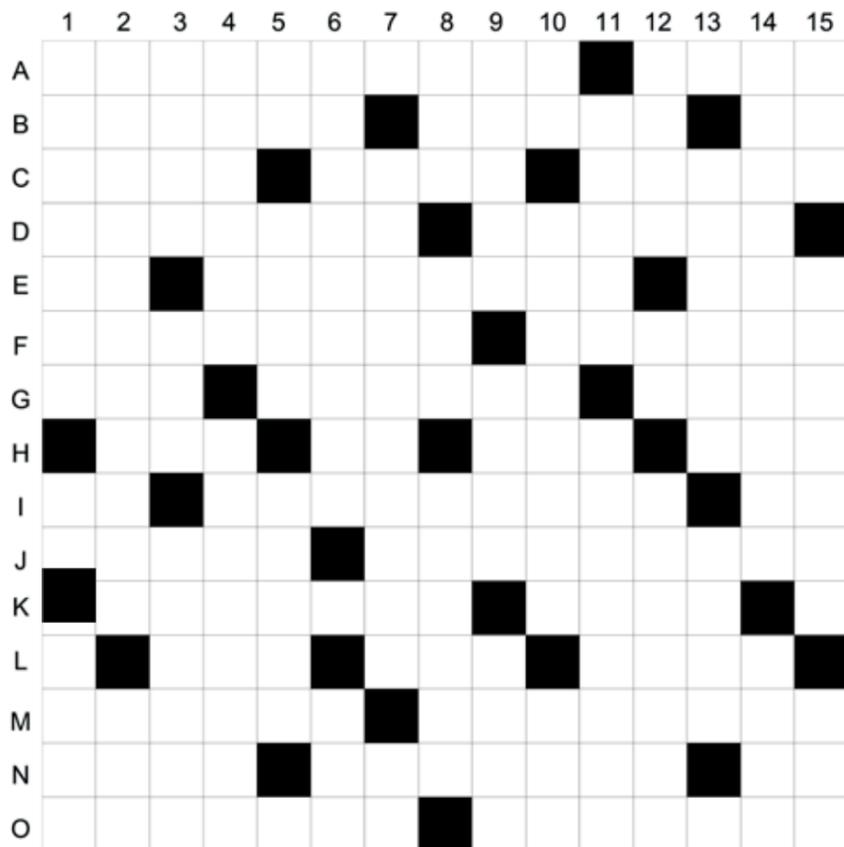
Non pas dans l'immédiat. En effet, nous sommes actuellement plutôt sur la pente inverse étant donné que le nombre d'enfants dans les écoles diminue. Ainsi, deux classes ont été fermées sur la Ville à la rentrée de septembre.

Pour les années à venir, les projections réalisées par un cabinet d'audit (tenant compte des constructions en cours) n'ont pas conclu à la nécessité de construire de nouvelles écoles. Les écoles existantes seront en effet assez capacitaires pour accueillir tous les enfants des nouveaux arrivants. Signalons que dans les années 90, la construction de plusieurs centaines de logements aux Bords de Marne n'avait pas nécessité de construire de nouvelles écoles.

Néanmoins, par mesure de prudence, et pour ne pas hypothéquer l'avenir sur le plus long terme, la Ville a fait l'acquisition de deux terrains : un à côté de l'école Foch et un à côté de l'école Victor Hugo, afin d'avoir la capacité de construire de nouvelles écoles si le besoin s'en faisait ressentir.



MOTS CROISÉS :



Horizontalement

- A Espèces qui remplissent la poche - On apprécie son jeu d'iambes
 B Qui a beaucoup perdu - On le mène en bateau - Fleuve d'Espagne
 C Brique de construction - Tintin traduit en russe - C'est le vieux pour le jeune
 D Nécessaire pour petit noir - Bon sens
 E Devise de la Biélorussie - Aère la mine - Terme désignant certains modèles de voitures
 F Bouquet de plume - Comme un partage mal partagé
 G Revenu mais vite parti - SN est son symbole - Ils apprécient les concerts tôt
 H Chanteuse australienne - Organisation terroriste - Ville de la Région wallonne - Réserve d'eau
 I Total des ventes - Tels les Gupta de l'Inde - Fin de verbe
 J Gros bonnets d'Algérie - Prend à cœur (s')
 K Sœur de rebeu - Cadre supérieur
 L Anglais à l'honneur - Cours supérieur - Ville de la province de Salerne
 M Évaluées - Petit passereau du Cône sud
 N Saoul musique - Marque de tabac - Bien repassé
 O Échanges entre troubadours - Qui ne perdent jamais le nord.

Verticalement

- 1 Grand fort ou petit mou - Petit coin de solitude
 2 Il oblige à toucher du liquide - Ornement architectural
 3 Ville balte - Qui est de bon poil - Il a lancé en 1951 'La Charge victorieuse'
 4 Glacer par l'air froid - Gâtées
 5 Lieu de mémoire - Labiées de friche - Où Drôme adhère
 6 Attisent le feu - Garniture de poupée
 7 Oxyde d'uranium hydraté - Contre raccourci
 8 Mal exprimé - Base sportive - Annule en désordre
 9 Prend place dans un virage - Sort tête première - Sont achevés de plusieurs balles
 10 Romains de 'l'Universelle Aragne' - Lames de projectiles - En fin d'autopsie
 11 Maître d'hôtel - As de pique
 12 Colliers de perles - Langue de Mistral - Lac du Morvan
 13 Abat dans le dos - Se donne au premier venu
 14 Relatifs à des obligations morales - Pays des Isariens
 15 Bond dans le temps - Faire du rentre dedans - Un passé pour avoir

SUDOKU :

								7	1
			5						
	8	5			2				
	6			2				4	
4	7				8				
1					3				2
5	1		7						
			2		6	9			
	3	9							

Solutions du précédent numéro

3	9	7	2	8	4	6	5	1
1	8	2	7	6	5	9	4	3
6	4	5	9	3	1	2	8	7
8	6	1	5	4	3	7	2	9
5	2	4	1	7	9	8	3	6
9	7	3	8	2	6	5	1	4
4	1	8	6	5	7	3	9	2
7	5	9	3	1	2	4	6	8
2	3	6	4	9	8	1	7	5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	C	R	E	V	E	C	O	E	U	R	A	N	A	S
B	H	A	M	E	C	O	N	S	A	P	I	E	N	S
C	A	M	I	N	O	N	S	A	M	A	N	T	S	
D	R	A	N	G	S	E	R	M	O	N	S	E	R	
E	I	D	E	E	S	N	E	A	N	T	I	S	E	E
F	V	A	N	C	A	S	T	R	E	R	T	S	U	
G	A	N	T	R	E	S	R	U	E	L	E	S		
H	R	S	I	N	C	L	A	I	R	A	I	L	S	
I	I	B	B	A	H	A	I	S	D	I	N	A	I	
J	E	V	O	R	A	T	O	T	O	E	V	E		
K	S	O	R	T	I	R	D	E	L	O	M	B	R	E
L	I	T	A	S	D	O	E	M	I	E	T	T	A	
M	S	H	I	A	T	S	U	S	B	S	R	E	M	
N	S	U	E	D	E	C	E	R	A	M	I	S	T	E
O	I	K	S	E	S	E	A	N	C	E	F	E	S	

NAISSANCES EXTÉRIEURES



REYNAUD MARTIN Maëlysa •
 MOREAU TIRLOY Andréa • ID TALB
 Nour • DIABY Nafi • DIABY Youssouf
 • MTIMET Rahma

MARIAGES



M. FIESCHI Brice et Mme
 STRAGLIATI Mathilde • M. BOUDIN
 Clément et Mme BOURZAT THAUVIN

Natacha • M. DIEP Alexandre et
 Mme UNG Sylvia • M. ORTIZ William
 et Mme DISTINGUIN Emmanuelle •
 M. SPROCC Laurent et Mme
 BAPTISTE Karine • M. GRATAS Denis
 et Mme JUSTINE Francesca • M.
 GUEORGUIEV Borislav et Mme
 BRUNEAU Christelle • M. M'ZILA
 Jean-Luc et Mme EL MESTAOUI
 Aïcha • M. VO Duy Anh et Mme DO
 Van Thi • M. BRAILO Nicolas et Mme
 PETREQUIN Bérengère • M.
 MOANESA Jacaria et Mme VERGOZ
 Morgane • M. VALLERNAUD Thomas
 et Mme CICCARELLI-PALLET Amélie

DÉCÈS



Mme LEBEL veuve AUFFRAY
 Jacqueline, 97 ans • M.
 IMECAUDENE Mohand Ameziane,
 61 ans • MME. ABÉLARD veuve
 RATO Marie, 98 ans • Madame
 BERNET veuve FILLATRE Simone, 87
 ans • Mme PESSAH veuve PILLOT
 Huguette, 94 ans • M. TRIQUET
 Roland, 89 ans

État civil

PAS DE COMPLAISANCE AVEC LES PROMOTEURS

Beaucoup de Nocéens nous ont fait part de leur étonnement quant à l'arrêt depuis le 9 juin du chantier du programme immobilier « Cœur de Plaisance » sur la place du Marché. De nombreuses rumeurs ont circulé à ce propos. Il s'avère en réalité que l'arrêt des travaux n'est pas le fait du promoteur mais de la Ville. En effet, la société Kaufman & Broad n'a pas fourni tous les documents administratifs demandés par le service de l'Urbanisme. De surcroît, elle n'a pas respecté ses engagements vis-à-vis de la commune. Il avait en effet été convenu que l'abattage des arbres présents sur le site serait réduit au minimum. Or l'entreprise chargée des travaux a pris la liberté d'abattre sept arbres adultes parfaitement sains dans un seul souci de commodité et de praticité alors qu'ils ne gênaient en rien le chantier.

Face à cela, M. le maire a pris la décision de suspendre sur le champ les travaux. Sans doute certains trouveront qu'il n'y a pas là grand mal et donc pas matière à stopper un chantier. Cependant, ce que d'autres maires auraient laissé faire, Christian Demuynck, lui, ne l'a pas toléré. En effet, la Ville s'est toujours attachée à préserver les arbres et à ne les couper qu'en cas d'extrême nécessité. Il ne pouvait donc être admis cette destruction à la hussarde de l'environnement. Le chantier ne reprendra que lorsque des arbres choisis en pépinière et âgés de plusieurs années seront replantés par Kaufman & Broad.

Cette décision illustre le fait qu'à Neuilly-Plaisance, il ne saurait être question de faire preuve de complaisance envers les promoteurs immobiliers. Rappelons à cet égard que contrairement à ce qui peut se dire sur les réseaux sociaux ou au café du commerce, si les projets immobiliers se multiplient aux quatre coins de Neuilly-Plaisance, ce n'est pas la faute de la Mairie qui n'y trouve aucun intérêt, bien au contraire.

En effet, la Municipalité n'a pas la possibilité d'empêcher les Nocéens de vendre à un promoteur. Elle n'a pas non plus les moyens juridiques de refuser un permis de construire si celui-ci est parfaitement conforme à la législation. Bien entendu, à chaque fois que cela est possible, cela est fait. Ainsi depuis 2018, 282 logements et 10 projets immobiliers ont été refusés. Dans un autre domaine, la ligne 1 du métro, c'est la même intransigeance qui prévaut. Le projet vaguement remodelé présenté cet été par Ile-de-France Mobilités n'y a rien changé. La Ville demeure farouchement opposée à la construction du Centre de Dépannage des Trains qui mutilerait le quartier de la Fontaine du Vaisseau et occasionnerait de nombreuses nuisances aux riverains.

Ces dernières semaines, Christian Demuynck a multiplié les rendez-vous pour défendre les intérêts des Nocéens. Il a ainsi rencontré successivement la préfète du Val-de-Marne qui est chargée de coordonner le projet du prolongement de la ligne 1 ; Olivier Klein, ministre de la Ville ; le conseiller ferroviaire de Clément Beaune, ministre des Transports et le préfet de la région Ile-de-France. Nous saurons dans les prochaines semaines si ces rencontres ont permis d'infléchir le cours de choses à moins que le déficit de plus en plus abyssal du budget de l'Etat n'entraîne l'abandon de ce projet coûteux.

Vous soutenez l'action de la majorité et vous souhaitez préserver la qualité des services publics à Neuilly-Plaisance ? Venez débattre des sujets importants de votre quotidien en rejoignant l'association Agir Ensemble. Contact : agirensemble93@gmail.com.

Les élus du Groupe Majoritaire

TARIFS MUNICIPAUX : IL FAUDRA BIEN EN DÉBATTRE !

À la suite de l'élection municipale de Neuilly-Plaisance de 2020 s'était tenu un conseil municipal dit « d'installation ». C'est lors de ce conseil que la majorité a désigné Christian Demuynck en tant que maire. Nous étions alors en pleine crise de la COVID, l'heure était aux mesures exceptionnelles. Pour autant, nous nous étions émus, à l'époque, de la très large délégation d'attributions que le conseil – en réalité uniquement les nouveaux élus de sa majorité – avait décidé d'accorder au Maire.

Pour ceux qui ignorent le fonctionnement d'une telle subtilité, il s'agit pour un conseil de se dessaisir de ses propres pouvoirs de délibération et de donner carte blanche à l'édile d'une ville – dans un certain nombre de domaines prévus par la loi. Si cette pratique n'a rien d'illégal, elle témoigne cependant d'une volonté : plus la délégation est large, moins le conseil municipal est amené à débattre des décisions prises en son nom.

C'est ainsi que lors du dernier conseil – et malgré certains témoignages de Nocéennes et Nocéens qui s'en étaient inquiétés –, le maire a lu la très longue liste des hausses de tarifs qu'il avait pris, à compter du 1er septembre, tout en précisant qu'aucun débat n'interviendrait sur ce sujet. Bibliothèque, cimetière, cinéma, action sportive et culturelle, école de musique, services de l'enfance et de la jeunesse (garderie, centre de loisir, MCJ), études surveillées, colonies de vacances, activités du foyer, piscine, restauration scolaire, terrains de tennis et de football, gymnase, salles municipales diverses : ce sont tous les services qui sont impactés par ces décisions, sans débat et sans qu'aucune véritable explication ne soit donnée. Globalement, ces nouveaux tarifs représenteraient 155 000 € de recettes supplémentaires. La seule justification avancée en séance pour justifier cette décision fut

celle de l'inflation et des coûts nouveaux de l'énergie. Une justification étonnante puisque nous avons souligné dès le débat budgétaire du printemps 2022 que le budget nous paraissait « insincère » puisqu'il faisait apparaître des dépenses de fonctionnement à l'identique sans anticiper la hausse des prix. Le maire avait alors éludé la question. En réalité, comme nous l'avons appris depuis lors, les maires-adjoints et conseillers travaillaient sans doute dès cette époque à calibrer la hausse des prix ! La ficelle du coup politique est un peu grosse : dans le budget, la fiscalité reste à l'identique, en réalité la ponction sur le pouvoir d'achat des Nocéens se fait par le biais de l'augmentation des tarifs.

En plus de protester contre cette mesure lors du conseil, nous avons immédiatement interrogé, par écrit, l'équipe municipale sur ses décisions. Outre les hausses de tarifs, nous voulions en particulier savoir combien de Nocéens seraient, concrètement, impactés. Nous souhaitons aussi savoir si cette hausse était permanente ou conjoncturelle. Pour le moment, nous n'avons obtenu aucune réponse précise.

Une question se pose une nouvelle fois quant à la qualité du débat démocratique dans notre ville.

Espérons que cette tribune qui, rappelons-le, est communiquée au maire avant l'impression du bulletin municipal, lui permettra de donner aux Nocéens les premiers éléments d'informations qu'il s'est refusé de communiquer en Conseil municipal...

Les élus Réinventons Neuilly-Plaisance
 Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod,
 Nicolas Frémin

Samedi 26 novembre



Soirée
SUPER-HÉROS
19H-2H  **SALLE DES FÊTES**



PRÉVENTE : 15 EUROS - SUR PLACE : 25 EUROS
INFOS & RÉSERVATION SUR WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM